

GIR

2025-T1 Rapport trimestriel des votes enregistrés

Intervalle	De 2025-01-01 à 2025-03-31
Publié	2025-04-19
Nom du client	RR Université du Québec
Politique	Politique RR Université du Québec

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Air Canada (AC.B)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-31,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-01-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 008911877

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE	NOM DU COMPTE	NOMBRE D'ACTIONS
000831075	RRUQ - 000831075	204440
000831074	RRUQ - Actions canadiennes Letko Brosseau 000831074	520000

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amee Chande	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christie J.B. Clark	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary A. Doer	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rob Fyfe	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Green	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Marc Huot	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudette McGowan	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Madeleine Paquin	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael S. Rousseau	✓	✗
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vagn Sørensen	✓	✗
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Taylor	✓	✗
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : PricewaterhouseCoopers.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Amee Chande	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christie J.B. Clark	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary A. Doer	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rob Fyfe	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael M. Green	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Marc Huot	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du

conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudette McGowan	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Madeleine Paquin	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael S. Rousseau	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Vagn Sørensen	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kathleen Taylor	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annette Verschuren	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : PricewaterhouseCoopers.	✓	✗
Proposeur : CA		

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Canon Inc. (CAJ)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-28 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-12-30
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 138006309

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

11624

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 80,00 JPY par action ordinaire.	✓	✓
02.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fujio Mitarai	✓	✗
02.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshizo Tanaka	✓	✗
02.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshio Homma	✓	✗
02.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuto Ogawa	✓	✗
02.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hiroaki Takeishi	✓	✗
02.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Minoru Asada	✓	✗
02.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yusuke Kawamura	✓	✓
02.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Ikegami	✓	✓
02.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaki Suzuki	✓	✓
02.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Akiko Ito	✓	✓
03.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Takeshi Morikawa	✓	✗
03.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de vérification : Yuka Shigetomi	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux administrateurs.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 80,00 JPY par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Fujio Mitarai	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshizo Tanaka	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.03	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Toshio Homma



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un salarié de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kazuto Ogawa



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hiroaki Takeishi



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.06 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Minoru Asada



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.07 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yusuke Kawamura



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.08 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Ikegami



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masaki Suzuki	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Akiko Ito	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du conseil de vérification : Takeshi Morikawa	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un salarié de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du conseil de vérification : Yuka Shigetomi	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que le conseil de vérification n'est pas composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les primes et d'autres formes de rémunération versées aux administrateurs.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est dans l'intérêt de l'entreprise et des actionnaires que ces derniers approuvent les primes et autres formes de rémunération offertes aux administrateurs. L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les primes liées à la performance. (3.13 Primes et autres avantages) La proposition n'est pas conforme à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Otsuka Holdings Co. Ltd (4578)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-28 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-12-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT J63117105

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

5619

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ichiro Otsuka	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Makoto Inoue	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshiro Matsuo	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Yuko Makino	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shuichi Takagi	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Kobayashi	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Noriko Tojo	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuo Higuchi	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yukio Matsutani	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshihisa Aoki	✓	✓
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mayo Mita @ Mayo Nakatsuka	✓	✓
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuaki Kitachi	✓	✓
01.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jiro Seguchi	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ichiro Otsuka	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Makoto Inoue	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshiro Matsuo	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Yuko Makino	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est la directrice financière de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shuichi Takagi	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Masayuki Kobayashi	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Noriko Tojo



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est actuellement une dirigeante de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuo Higuchi



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il a reçu une somme significative au cours d'une même année (rémunération ou honoraires). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yukio Matsutani



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yoshihisa Aoki



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.11 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mayo Mita @ Mayo Nakatsuka



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.12 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tatsuaki Kitachi



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.13

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jiro Seguchi

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Tel que prévu par la législation japonaise, le conseil n'est composé d'aucun des trois comités-clés, car l'entreprise a un conseil de vérification. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR ASICS Corporation (7973)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-28 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-12-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT J03234150

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

81900

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 10 JPY par action ordinaire.	✓	✓
02	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yasuhito Hirota	✓	✗
03.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mitsuyuki Tominaga	✓	✗
03.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mitsuru Murai	✓	✓
03.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Miwa Suto	✓	✓
03.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Tomoko Kumanomido	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du comité de vérification.	✓	✓
06	Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'attribution des titres en vue d'alimenter la Fondation ASICS.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 10 JPY par action ordinaire.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.



Proposeur : CA

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Yasuhito Hirota



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il préside le conseil d'administration et est membre de la direction. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat est à la fois chef de la direction et président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.2 Partage des fonctions de président du conseil et de chef de la direction) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mitsuyuki Tominaga



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités)

Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur de l'exploitation de l'entreprise (COO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Mitsuru Murai	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Miwa Suto	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Tomoko Kumanomido	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des membres du comité de vérification.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier le régime de rémunération à base d'actions destiné aux dirigeants.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

Proposition afin d'approuver l'attribution des titres en vue d'alimenter la Fondation ASICS.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Cette attribution est justifiée par des raisons d'affaires adéquatement divulguées. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR DBS Group holdings Ltd (D05)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-28 ,
PAYS Singapour	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-03-26
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Y20246107

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

56140

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,22 SGD par action ordinaire.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Olivier LIM Tse Ghow	✓	✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Cho Bonghan	✓	✗
07	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Tham Sai Choy	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Tan Su Shan	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓
10	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.	✓	✓
11	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers, le rapport des administrateurs et le rapport du vérificateur.	✓	✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 2,22 SGD par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Olivier LIM Tse Ghow



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de StarHub Ltd et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Cho Bonghan



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Tham Sai Choy



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Tan Su Shan



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation d'augmenter le nombre d'actions réservées dans le cadre des régimes de rémunération par actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, avec droits de préemption, est inférieure à 50 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) L'augmentation, sans droits de préemption, est inférieure à 20 % des actions en circulation. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à distribuer des actions en guise de dividende.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Bankinter SA (BME:BKT)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-27 ,
PAYS Espagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-03-21
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT E2116H880

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

118816

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver le rapport de durabilité.	✓	✗
03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,12 EUR par action ordinaire.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.	✓	✓
06.01	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 12.	✓	✗
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Juan Antonio Zufiría Zatarain	✓	✓
06.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Alfonso Villanueva Rodríguez	✓	✓
06.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Marcelino Botín-Sanz de Sautuola	✓	✗
06.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Fernando Masaveu Herrero	✓	✗
06.06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Cristina García-Peri Álvarez	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver les dépenses pour l'exercice financier en cours.	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.	✓	✓
09.01	Proposition afin de limiter la rémunération des administrateurs.	✓	✓
09.02	Proposition afin d'approuver le transfert d'actions détenues par l'entreprise dans le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✓
09.03	Proposition afin d'approuver le plafond de la rémunération variable des dirigeants.	✓	✓
10	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

11

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



ANALYSE

ITEM 01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport de durabilité.



Proposeur : CA

Le rapport était seulement disponible en espagnol et n'a donc pas pu être analysé avant la date limite de vote. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,12 EUR par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA POLITIQUE

Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 12.



Proposeur : CA

Cette proposition demande de fixer le nombre de membres du conseil alors que le conseil n'est pas composé de deux-tiers d'administrateurs indépendants. (2.4 Taille du conseil) Il est raisonnable d'augmenter le nombre de membres qui siègent au conseil si celui-ci n'est pas formé de suffisamment de membres indépendants. (2.4 Taille du conseil) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Juan Antonio Zufiría Zatarain	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Alfonso Villanueva Rodríguez	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Marcelino Botín-Sanz de Sautuola	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres

indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il représente Cartival S.A., actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Fernando Masaveu Herrero	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération. Il représente Corporación Masaveu SA, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Cristina García-Peri Álvarez	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les dépenses pour l'exercice financier en cours.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.01

CA POLITIQUE

Proposition afin de limiter la rémunération des administrateurs.

✓ ✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le transfert d'actions détenues par l'entreprise dans le régime de rémunération incitative à long terme.

✓ ✓

Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le plafond de la rémunération variable des dirigeants.	✓	✓

Proposeur : CA

Le plafond de la rémunération variable est fixé à deux fois la rémunération fixe, ce qui respecte les critères de la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR ABB Ltd (ABBN)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-27 ,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-02-25
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT H0010V101

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

29905

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓
02	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver le rapport de durabilité.	✓	✓
04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
05	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,90 CHF par action ordinaire.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2025.	✓	✓
06.02	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2026.	✓	✓
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Constable	✓	✗
07.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frederico Fleury Curado	✓	✓
07.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Johan Pourssell	✓	✗
07.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Denise Johnson	✓	✓
07.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jennifer Xin-Zhe Li	✓	✗
07.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Geraldine Matchett	✓	✓
07.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Meline	✓	✓
07.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudia Nemat	✓	✓
07.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mats Rahmström	✓	✓
07.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Vose	✓	✗

08.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : David Constable	✓	✗
08.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Frederico Fleury Curado	✓	✓
08.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Jennifer Xin-Zhe Li	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG Ltd.	✓	✓
11	Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.

CA

POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

CA

POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

Proposition afin d'approuver le rapport de durabilité.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

En vertu du code suisse des obligations, les entreprises doivent présenter un rapport sur les questions non financières lors de leur assemblée générale annuelle, abordant des aspects comme l'environnement, les questions sociales, les droits de la personne et la lutte contre la corruption, en mettant notamment l'accent sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il doit fournir des informations complètes permettant d'évaluer la performance de l'entreprise et les effets de ses activités sur ces questions. ABB a procédé à une analyse complète des exigences légales environnementales, validée par KPMG. L'entreprise présente de façon transparente ses émissions de GES pour les trois portées (1, 2 et 3), incluant celles de sa chaîne d'approvisionnement. Elle s'est engagée à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, avec un jalon intermédiaire clairement défini pour 2030. Ces cibles ont été validées par la Science Based Targets initiative (SBTi), ce qui confirme qu'elles sont conformes aux exigences scientifiques de l'Accord de Paris. L'entreprise communique ses résultats selon les référentiels de la Global Reporting Initiative (GRI) et du SASB. Performance notable, ABB s'est vu attribuer la note A par le CDP. ABB reconnaît l'urgence de préserver la biodiversité face à son déclin mondial. L'entreprise a conduit des évaluations complètes sur l'ensemble de ses sites, permettant de déterminer et d'analyser les emplacements stratégiques situés à proximité d'écosystèmes sensibles. Sur le plan social, ABB fait preuve de transparence en communiquant sur la diversité au sein de ses instances dirigeantes, avec une représentation féminine atteignant 40 % dans son conseil d'administration. Sa stratégie globale de développement durable est ancrée dans des référentiels internationaux reconnus, dont le Pacte mondial des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Par ailleurs, le conseil d'administration assure une supervision active des questions liées au capital humain de l'entreprise. Cette approche responsable s'étend également à la chaîne d'approvisionnement. Pour garantir que ses partenaires commerciaux partagent les mêmes valeurs, ABB a établi un code de conduite des fournisseurs couvrant les droits de la personne, les conditions de travail, la santé et la sécurité, le climat et l'environnement, la conformité des matériaux, l'éthique des affaires et les mécanismes de signalement. Ce code s'appuie aussi sur de nombreux cadres internationaux, notamment la Déclaration internationale des droits de l'Homme, les conventions de l'OIT et le Pacte mondial des Nations Unies. L'entreprise déclare établir des processus de diligence raisonnable. Elle dispose aussi de systèmes de signalement accessibles aux parties prenantes pour traiter les violations potentielles, avec un traitement assuré par un prestataire indépendant qui transmet les cas à une équipe dédiée au sein de la fonction « Juridique et Intégrité », garantissant ainsi un suivi systématique jusqu'à leur résolution. ABB démontre une approche structurée et proactive en matière de divulgation non financière. Son ambition de réduire ses émissions de GES, de garantir des pratiques éthiques tout au long de sa chaîne d'approvisionnement et de favoriser la diversité témoigne de sa volonté de s'inscrire durablement dans une démarche responsable et transparente. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,90 CHF par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2025.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour l'année 2026.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Constable	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Fluor Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frederico Fleury Curado	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Johan Pourssell	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance

des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Denise Johnson	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jennifer Xin-Zhe Li	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.06	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Geraldine Matchett



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Meline



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Claudia Nemat



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mats Rahmström	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter Vose	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : David Constable	✓	✗
Proposeur : CA		

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est chef de la direction de Fluor Corporation et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Frederico Fleury Curado	✓	✓
Proposeur : CA		

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Jennifer Xin-Zhe Li	✓	✓
Proposeur : CA		

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de Zehnder Bolliger & Partner en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
Proposeur : CA		

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG Ltd.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Essity AB (STO: ESSITY-A)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-27 ,
PAYS Suède	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-03-19
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT W3R06F100

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

1

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'élire le président d'assemblée.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la liste de vote.	✓	✓
04	Proposition afin de convenir que l'assemblée a été correctement convoquée.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.	✓	✓
08.01	Proposition afin de recevoir les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓
08.02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 8,25 SEK par action ordinaire.	✓	✓
08.03.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Ewa Bjorling pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Par Boman pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Maria Carell pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice AnneMarie Gardshol pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Magnus Groth pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Jan Gurander pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Torbjorn Loof pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Bert Nordberg pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Barbara M. Thoralfsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Karl Aberg pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Sofia Lafqvist pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

08.03.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Andreas Larsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Susanna Lind pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Orjan Svensson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Niclas Thulin pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
08.03.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au président Magnus Groth pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
09	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 10.	✓	✓
10	Proposition afin de fixer le nombre d'auditeurs à 1.	✓	✓
11.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
11.02	Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.	✓	✓
12.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria Carell	✓	✓
12.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : AnneMarie Gardshol	✓	✓
12.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Magnus Groth	✓	✓
12.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Gurander	✓	✓
12.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Trobjorn Loof	✓	✗
12.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bert Nordberg	✓	✓
12.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Barbara M. Thoralfsson	✓	✗
12.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Karl Aberg	✓	✗
12.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alexander Lacik	✓	✓

12.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Katarina Martinson	✓	✗
13	Proposition afin d'approuver l'élection à titre de président du conseil de l'administrateur : Jan Gurander	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.	✓	✓
15	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
16	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓
18.01	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
18.02	Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin d'élire le président d'assemblée.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin d'approuver la liste de vote.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin de convenir que l'assemblée a été correctement convoquée.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.01

CA POLITIQUE

Proposition afin de recevoir les états financiers et les états financiers consolidés.



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 8,25 SEK par action ordinaire.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Ewa Bjorling pour l'exercice financier précédent.

✓ ✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Par Boman pour l'exercice financier précédent.

✓ ✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Maria Carell pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice AnneMarie Gardshol pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Magnus Groth pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Jan Gurander pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Torbjorn Loof pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Bert Nordberg pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Barbara M. Thoralfsson pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Karl Aberg pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Sofia Lafqvist pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui

empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Andreas Larsson pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Susanna Lind pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Orjan Svensson pour l'exercice financier précédent.

✓

✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à Niclas Thulin pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03.16

CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au président Magnus Groth pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil d'administration et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 10.



Proposeur : CA

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin de fixer le nombre d'auditeurs à 1.

✓ ✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.

✓ ✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les honoraires versés à la firme de vérification.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maria Carell	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : AnneMarie Gardshol	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Magnus Groth	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Gurander	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Trobjorn Loof	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'AB Electrolux et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bert Nordberg	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Barbara M. Thoralfsson	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil d'Exclusive Network SA et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Karl Aberg	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège à ce comité. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.09	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Alexander Lacik



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12.10

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Katarina Martinson

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec des actionnaires principaux. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil d'indutrade et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

Proposition afin d'approuver l'élection à titre de président du conseil de l'administrateur : Jan Gurander

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité de vérification n'est pas constitué uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 14**

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Ernst & Young.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 15**

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (TSR) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le TSR peut facilement être augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 18.01. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 16**

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (TSR) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le TSR peut facilement être augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 18.01. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 17**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 18.01**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 18.02**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'augmentation du capital-actions.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation d'augmenter le nombre d'actions réservées dans le cadre des régimes de rémunération par actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Novo-Nordisk AS (NVO)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-27 ,
PAYS Danemark	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-03-20
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT K7314N152

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

27887

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 9,40 EUR par action ordinaire.	✓	✓
04	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
05.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour 2024.	✓	✓
05.02	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour 2025.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection, à titre de président du conseil d'administration, de l'administrateur : Helge Lund	✓	✓
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henrik Poulsen	✓	✗
06.03.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Laurence Debroux	✓	✗
06.03.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andreas Fibig	✓	✓
06.03.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sylvie Gregoire	✓	✗
06.03.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kasim Kutay	✓	✗
06.03.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christina Law	✓	✗
06.03.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Mackay	✓	✓
07.01	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte Statsautoriseret Revisionspartnerselskab.	✓	✗
08.01	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
08.02	Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées.	✓	✓

08.03

Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise exige, dans ses contrats avec des entrepreneurs en construction, que leurs employés soient couverts par des conventions collectives et qu'ils aient un environnement de travail sain ; ces exigences devraient être assorties de sanctions en cas de non-respect par les entrepreneurs ou les sous-traitants.

✗

✗

ANALYSE

ITEM 02

Proposition afin d'approuver le rapport annuel.

CA

POLITIQUE

✓

✗

Proposeur : CA

On constate que moins des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La firme de vérification qui les a examinés n'est pas indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 9,40 EUR par action ordinaire.

CA

POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

CA

POLITIQUE

✓

✓

Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) La rémunération est basée sur la performance de l'entreprise. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour 2024.	✓	✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs pour 2025.	✓	✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection, à titre de président du conseil d'administration, de l'administrateur : Helge Lund	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Henrik Poulsen	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec Novo Holdings, un des actionnaires principaux. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Laurence Debroux	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Andreas Fibig	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est

indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.03

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sylvie Gregoire

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.04

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kasim Kutay

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec Novo Holdings, un des actionnaires principaux. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.05

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christina Law

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03.06

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Martin Mackay

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Deloitte Statsautoriseret Revisionspartnerselskab.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.01

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.

CA POLITIQUE

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le nombre d'actions autorisées.	✓	✓

Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation d'augmenter le nombre d'actions réservées dans le cadre des régimes de rémunération par actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'augmentation du capital-actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03	CA	POLITIQUE
Proposition d'actionnaire demandant que l'entreprise exige, dans ses contrats avec des entrepreneurs en construction, que leurs employés soient couverts par des conventions collectives et qu'ils aient un environnement de travail sain ; ces exigences devraient être assorties de sanctions en cas de non-respect par les entrepreneurs ou les sous-traitants.	✗	✗

Proposeur : Kritiske Aktionaerer

La proposition porte sur des droits fondamentaux des travailleurs, soit la liberté d'association et le droit de négociation collective, ainsi que le droit à un milieu de travail sécuritaire et sain. Bien que l'auteur de la proposition ne semble pas avoir fourni d'argumentation pour l'étayer, nous constatons qu'en 2024, de graves problèmes de sécurité sont survenus sur des chantiers de construction liés à Novo Nordisk au Danemark, y compris plusieurs incendies. Le chantier de Kalundborg a particulièrement retenu l'attention, alors que des représentants de l'autorité danoise pour l'environnement de travail, qui ont inspecté ce site 14 fois durant la première partie de l'année, ont déclaré que les conditions y étaient « potentiellement mortelles ». Une injonction a d'ailleurs été émise en juillet 2024 à cause du « risque important de blessures graves ». Selon l'autorité danoise pour l'environnement de travail, Novo Nordisk a enfreint les règles de sécurité à maintes reprises sur ce site. Nous relevons par ailleurs des allégations selon lesquelles des travailleurs étrangers sans permis de travail au Danemark étaient employés sur le chantier de Kalundborg. Dans son rapport annuel 2024, Novo Nordisk indique qu'elle a pris de nombreuses mesures pour remédier aux problèmes de sécurité survenus en 2024, notamment en ce qui a trait à la prévention des accidents potentiels et graves, ainsi que ceux liés aux incendies. Notons qu'en août 2024, l'entreprise a aussi annoncé qu'elle pourrait imposer des sanctions financières aux fournisseurs employant des travailleurs illégaux sur tous ses chantiers. En ce qui concerne les politiques de Novo Nordisk relatives aux droits fondamentaux des travailleurs, nous constatons que son code de conduite pour les fournisseurs, qui s'applique aussi aux entrepreneurs, s'appuie sur plusieurs normes internationales reconnues, dont les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail. Il exige le respect de droits de la personne et de droits des travailleurs, dont la liberté d'association et le droit de négociation collective. À ce sujet, le code précise que

lorsque la loi restreint ces droits, le fournisseur doit faciliter, et non entraver, le développement de moyens parallèles d'association et de négociation collective indépendants et libres. Il ajoute que les représentants des travailleurs doivent pouvoir soulever des questions concernant le respect d'une convention collective par les fournisseurs sans subir de représailles ni d'impacts négatifs sur leur statut d'emploi. Une section du code de conduite est par ailleurs dédiée à la question de la santé et de la sécurité au travail et comprend de multiples exigences. De plus, Novo Nordisk exerce une diligence raisonnable en matière de droits de la personne et des vérifications sont menées afin de s'assurer du respect de son code de conduite pour les fournisseurs. Bien que nous soyons préoccupés par les controverses qui ont touché les chantiers de construction de l'entreprise en 2024, nous observons qu'elle a fait preuve de réactivité et qu'elle a en outre amélioré son code de conduite pour les fournisseurs en 2024 concernant l'enjeu de la liberté d'association et du droit de négociation collective. Dans ce contexte, et compte tenu du caractère prescriptif et contraignant de la proposition, nous ne pensons pas que celle-ci soit justifiée pour le moment. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Swedbank AB (SWDBY)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-26 ,
PAYS Suède	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-03-18
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT W9423X102

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

6834

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'élire le président d'assemblée.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.	✓	✓
06	Proposition afin de convenir que l'assemblée a été correctement convoquée.	✓	✓
08	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés pour l'exercice financier 2024.	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 21,70 SEK par action ordinaire.	✓	✓
10.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Göran Bengtsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Annika Creutzer pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Hans Eckerström pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Kerstin Hermansson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Helena Liljedahl pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Bengt Erik Lindgren pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Anna Mossberg pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Per Olof Nyman pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Biljana Pehrsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Göran Persson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Biörn Riese pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au chef de la direction Jens Henriksson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

10.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Roger Ljung pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Ake Skoglund pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Henrik Joelsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
10.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Camilla Linder pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
11	Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 11.	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
13.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Göran Bengtsson	✓	✓
13.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annika Creutzer	✓	✓
13.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hans Eckerström	✓	✗
13.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kerstin Hermansson	✓	✓
13.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Helena Liljedahl	✓	✓
13.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anna Mossberg	✓	✓
13.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Per Olof Nyman	✓	✓
13.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Biljana Pehrsson	✓	✓
13.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Göran Persson	✓	✗
13.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Biörn Riese	✓	✗
13.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rasmus Roos	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver l'élection, à titre de président du conseil, de l'administrateur : Göran Persson	✓	✗

15	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers AB.	✓	✓
16	Proposition afin d'approuver l'élection des membres du comité des mises en candidature et de ses lignes directrices	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓
18	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.	✓	✓
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.	✓	✓
20.01	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à long terme destiné aux dirigeants (Eken 2025).	✓	✗
20.02	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme (programme individuel 2025).	✓	✗
20.03	Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.	✓	✓
21	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
22	Proposition d'actionnaire afin que la banque revoie son processus d'attribution des identifiants afin de renforcer la sécurité bancaire suédoise.	✓	✗
23	Proposition d'actionnaire afin que la banque revoie son processus de validation des paiements bancaires électroniques.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 02

Proposition afin d'élire le président d'assemblée.

Proposeur : CA

CA POLITIQUE

✓ ✓

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'ordre du jour.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin de convenir que l'assemblée a été correctement convoquée.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés pour l'exercice financier 2024.

✓ ✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) La firme de vérification qui les a examinés est indépendante. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 21,70 SEK par action ordinaire.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Göran Bengtsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Annika Creutzer pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Hans Eckerström pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Kerstin Hermansson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Helena Liljedahl pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Bengt Erik Lindgren pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Anna Mossberg pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Per Olof Nyman pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administratrice Biljana Pehrsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Göran Persson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Biörn Riese pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au chef de la direction Jens Henriksson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du chef de la direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Roger Ljung pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.14	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité à l'administrateur Ake Skoglund pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des administrateurs et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.15	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Henrik Joelsson pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10.16	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au membre du comité de direction Camilla Linder pour l'exercice financier précédent.	✓	✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11	CA	POLITIQUE
Proposition afin de fixer le nombre d'administrateurs à 11.	✓	✓

Proposeur : CA

La taille proposée, qui se situe à l'intérieur de la fourchette de cinq à quinze membres, permettra au conseil d'être efficace. (2.4 Taille du conseil) La proposition est conforme à la politique. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓

Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Göran Bengtsson	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annika Creutzer	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Hans Eckerström	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique.

(2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Kerstin Hermansson	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Helena Liljedahl	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anna Mossberg	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Per Olof Nyman	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Biljana Pehrsson	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Göran Persson	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Biörn Riese	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rasmus Roos	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il entretient d'autres types de rapports économiques significatifs avec un client, un fournisseur ou un consultant de la société. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection, à titre de président du conseil, de l'administrateur : Göran Persson



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 15

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers AB.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 16

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection des membres du comité des mises en candidature et de ses lignes directrices



Proposeur : CA

L'information divulguée dans la circulaire est insuffisante pour juger de l'indépendance et de la compétence des candidats. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre tous les candidats a donc été enregistré, car le vote individuel n'est pas disponible.

Vote enregistré

ITEM 17

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 18

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 19

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission d'obligations est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération à long terme destiné aux dirigeants (Eken 2025).



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20.02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme (programme individuel 2025).



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) L'entreprise ne divulgue pas les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20.03

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser l'attribution d'actions rachetées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'attribution de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'attribution de titres est acceptable, compte tenu du fait qu'elle est encadrée dans le temps et justifiée par des raisons d'affaires adéquates. (5.2.1 Augmentation du capital) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 21

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 22

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire afin que la banque revoie son processus d'attribution des identifiants afin de renforcer la sécurité bancaire suédoise.



Proposeur : Carl Axel Bruno

Le proposeur demande que l'entreprise contribue, avec l'association des banquiers suédois, à la mise en place d'un système de sécurité renforcé pour l'émission des identifiants bancaires. Il souhaite spécifiquement l'établissement d'une communication sécurisée basée sur les empreintes digitales entre les banques et le registre des passeports de la Police, obligeant la vérification biométrique avant toute émission de nouvel identifiant bancaire afin de prévenir les fraudes par le crime organisé. De son côté, l'entreprise déclare que la sécurité des clients est prise en charge par des mesures de protection renforcées et considère que les mesures supplémentaires suggérées par l'actionnaire sont actuellement superflues. Après analyse, il est vrai que les cas de fraude sont le type de crime ayant connu la plus grande croissance en Suède dans les dernières années (<https://bit.ly/3FkjVHk>). Néanmoins, plusieurs mesures sont mises de l'avant par les autorités pour prévenir les incidents. Par conséquent, il ne nous apparaît pas nécessaire d'apporter des modifications supplémentaires. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 23

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire afin que la banque revoie son processus de validation des paiements bancaires électroniques.



Proposeur : Carl Axel Bruno

Le proposeur souhaite que l'entreprise améliore la sécurité des transactions financières effectuées électroniquement en intégrant une vérification antipiratage lors des paiements. L'entreprise affirme collaborer déjà avec BankID pour renforcer la sécurité et continuera de le faire, mais considère que les mesures spécifiques relèvent de la responsabilité opérationnelle de BankID et non des décisions des actionnaires. Il est important pour les actionnaires d'orchestrer une surveillance des

orientations et des stratégies déployées par l'entreprise, mais la gestion quotidienne de ses activités devrait être laissée à la discrétion des gestionnaires. La proposition n'est pas dans l'intérêt des actionnaires. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Asahi Group Holdings Ltd (2502)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-26 ,
PAYS Japon	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-12-31
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT J02100113

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

1

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 27 JPY par action ordinaire.	✓	✓
02	Proposition afin de modifier les statuts pour augmenter la taille du conseil d'administration et passer à une entreprise avec trois comités.	✓	✓
03.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Atsushi Katsuki	✓	✗
03.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keizo Tanimura	✓	✗
03.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kaoru Sakita	✓	✗
03.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenichiro Sasae	✓	✗
03.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tetsuji Ohashi	✓	✗
03.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mari Matsunaga @ Mari Aoki	✓	✓
03.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Chika Sato	✓	✓
03.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Melanie Brock	✓	✓
03.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yukitaka Fukuda	✓	✗
03.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Akiko Oshima	✓	✗
03.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shigeo Ohyagi	✓	✓
03.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sanae Tanaka @ Sanae Kikugawa	✓	✓
03.13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Akiko Miyakawa	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 27 JPY par action ordinaire.

✓ ✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier les statuts pour augmenter la taille du conseil d'administration et passer à une entreprise avec trois comités.

✓ ✓

Proposeur : CA

Les modifications apportent généralement des clarifications aux statuts actuels et sont d'ordre administratif. (4.5 Règlements et statuts) La proposition est dans l'intérêt des actionnaires à long terme. (4.5 Règlements et statuts) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Atsushi Katsuki

✓ ✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Keizo Tanimura

✓ ✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement un dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kaoru Sakita	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenichiro Sasae	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Tetsuji Ohashi



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est président du conseil d'une autre entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mari Matsunaga @ Mari Aoki



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.07

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Chika Sato



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Melanie Brock	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Yukitaka Fukuda	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est associé ou salarié de la firme de vérification interne ou externe de la société et participe aux activités de vérification. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Akiko Oshima	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée

comme reliée par l'entreprise, siège au comité de vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle est associée ou salariée de la firme de vérification interne ou externe de la société et participe aux activités de vérification. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Shigeo Ohyagi	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sanae Tanaka @ Sanae Kikugawa	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.13	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Akiko Miyakawa	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Pandora AS (PNDORA)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-12,
PAYS Danemark	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-03-05
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT K7681L102

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

10779

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
02	Proposition afin d'approuver le rapport annuel.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 20 DKK par action ordinaire.	✓	✓
06.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter A. Ruzicka	✓	✗
06.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christian Frigast	✓	✗
06.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lilian Fossum Biner	✓	✓
06.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Birgitta Stymne Göransson	✓	✓
06.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marianne Kirkegaard	✓	✓
06.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Spindler	✓	✓
06.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Zijderveld	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Ernst & Young LLP.	✓	✗
08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
09.01	Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.	✓	✓
09.02	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓
09.03	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
09.04	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓

09.05

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.



ANALYSE

ITEM 02

Proposition afin d'approuver le rapport annuel.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (TSR) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le TSR peut facilement être augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 09.04. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.

CA

POLITIQUE



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 20 DKK par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Peter A. Ruzicka



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de l'entreprise et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Christian Frigast



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lilian Fossum Biner	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Birgitta Stymne Göransson	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Marianne Kirkegaard	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Spindler	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan Zijderveld	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) On constate que le comité des mises en candidature et le comité de rémunération ne sont pas constitués uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Ernst & Young LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.01

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la réduction du capital en annulant des actions rachetées.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.3 Annulation de capital) L'annulation d'actions rachetées engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.3 Annulation de capital) Les actions rachetées et non annulées représentent plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.05

Proposition afin d'octroyer les pouvoirs nécessaires à l'exécution des décisions de l'assemblée.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il s'agit d'une formalité. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Transcontinental Inc. (TCL)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-11,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-01-13
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 893578104

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

000831074

RRUQ - Actions canadiennes Letko Brosseau 000831074

49700

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Serge Boulanger.	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jacynthe Cote.	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nelson Gentiletti.	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Isabelle Marcoux.	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nathalie Marcoux.	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Marcoux.	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anna Martini.	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mario Plourde.	✓	✗
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Raymond.	✓	✓
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annie Thabet.	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Serge Boulanger.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Jacynthe Cote.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de la Banque Royale du Canada et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Nelson Gentiletti.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Isabelle Marcoux.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Cette candidate, qui n'est pas indépendante, est aussi présidente du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nathalie Marcoux.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Marcoux.



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il détient un pourcentage des actions avec droit de vote de la société, ce qui compromet son indépendance. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Anna Martini.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Mario Plourde.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jean Raymond.	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Annie Thabet.	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Elle siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.	✓	✗
Proposeur : CA		

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
---------	----	-----------

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération)
L'entreprise ne divulgue pas de façon claire et détaillée les critères précis sur lesquels elle se base pour établir les régimes de rémunération liés à la performance. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Novartis AG (NVS)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-03-07 ,
PAYS Suisse	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-01-27
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 66987V109/H5820Q150/ 66987V109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

45187

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver le rapport non-financier pour l'année fiscale 2024.	✓	✓
02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,50 CHF par action ordinaire.	✓	✓
04	Proposition afin d'approuver la réduction du capital.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver de nouveaux rachats d'actions.	✓	✓
06	Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.	✓	✓
07.01	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
07.02	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des membres du comité exécutif.	✓	✓
07.03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
08.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Giovanni Caforio	✓	✓
08.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy C. Andrews	✓	✓
08.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ton Buechner	✓	✗
08.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrice Bula	✓	✓
08.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elizabeth Doherty	✓	✓
08.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Bridgette Heller	✓	✓
08.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Hochstrasser	✓	✓

08.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frans van Houten	✓	✓
08.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Moroney	✓	✓
08.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ana de Pro Gonzalo	✓	✓
08.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John D. Young	✓	✓
08.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elizabeth McNally	✓	✓
09.01	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Patrice Bula	✓	✓
09.02	Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Bridgette Heller	✓	✓
09.03	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Simon Moroney	✓	✓
09.04	Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : John D. Young	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG AG.	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓
12	Proposition afin de traiter toute autre affaire.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver les états financiers et les états financiers consolidés.	✓	✓

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport non-financier pour l'année fiscale 2024.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux administrateurs et aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent.	✓	✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil et du comité de direction et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 3,50 CHF par action ordinaire.	✓	✓
Proposeur : CA		

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

Proposition afin d'approuver la réduction du capital.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Le rachat d'actions, lorsqu'il est accompagné d'une annulation de celles-ci, engendre une réduction du capital-actions. C'est une façon de restituer aux actionnaires des éléments de l'actif si les liquidités excèdent les besoins d'investissement. (5.2.2 Rachat d'actions) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de vendre une part de leurs actions afin qu'elles soient rachetées par l'entreprise. L'actionnaire qui exerce son droit de préemption peut donc maintenir sa participation dans l'entreprise. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

Proposition afin d'approuver de nouveaux rachats d'actions.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Ce rachat est bien encadré dans le temps et le prix est limité de manière raisonnable. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

Proposition afin de modifier les statuts et les règlements.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

La proposition vise à apporter des modifications aux statuts de l'entreprise de manière, entre autres, à refléter la législation applicable. (4.5 Règlements et statuts) Les modifications proposées ont pour but de faciliter le vote des procurations de l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. (4.12

Communication avec les actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.	✓	✓
Proposeur : CA		

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des membres du comité exécutif.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.01 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Giovanni Caforio



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.02 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Nancy C. Andrews



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate n'est pas indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.03 CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Ton Buechner



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Swiss Prime Site AG et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Patrice Bula	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elizabeth Doherty	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Bridgette Heller	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la

politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Hochstrasser	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frans van Houten	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Simon Moroney	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ana de Pro Gonzalo	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : John D. Young	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Elizabeth McNally	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Patrice Bula	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'une membre du comité de rémunération : Bridgette Heller	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : Simon Moroney	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection d'un membre du comité de rémunération : John D. Young	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection des membres du comité est de la responsabilité du conseil. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) On constate que le comité de rémunération est constitué uniquement de membres indépendants. Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG AG.	✓	✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de Peter Andreas Zahn en tant que représentant indépendant de l'entreprise.	✓	✓

Proposeur : CA

En raison d'une modification à la législation, depuis le 1er janvier 2014, la loi demande que les actionnaires d'une société suisse élisent un représentant indépendant. La proposition vise donc à approuver la nomination de Peter Andreas Zahn. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

Proposition afin de traiter toute autre affaire.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Cette proposition est vague et les détails ne sont pas connus. (4.7 Autres affaires) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Aristocrat Leisure Ltd (ASX:ALL)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-02-20 ,
PAYS Australie	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-02-19
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT Q0521T108

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

35542

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Arlene Tansey.	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sylvia Summers Couder.	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Kathleen Conlon.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Natasha Chand.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction.	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Arlene Tansey.	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Sylvia Summers Couder.	✓	✓

Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Kathleen Conlon.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme liée par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Pilbara Minerals Limited et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Natasha Chand.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi de droits à des actions de performance au chef de la direction.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il répond à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Siemens AG (SIE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-02-13 ,
PAYS Allemagne	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-02-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 826197501/D69671218

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

20511

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir les états financiers et le rapport annuel.		✓
02	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de EUR 5.20 par action ordinaire.		✓
03.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Dr. Roland Busch		✗
03.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Cedrik Neike		✗
03.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Matthias Rebellius		✗
03.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Prof. Dr. Ralf P. Thomas		✗
03.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Judith Wiese		✗
04.01	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Jim Hagemann Snabe		✗
04.02	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Birgit Steinborn		✗
04.03	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Werner Brandt		✗
04.04	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Tobias Bäuml		✗
04.05	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Regina E. Dugan		✗
04.06	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Andrea Fehrmann		✗
04.07	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Bettina Haller		✗
04.08	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Oliver Hartmann		✗
04.09	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Keryn Lee James		✗
04.10	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Harald Kern		✗

04.11	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Jürgen Kerner	✗
04.12	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Martina Merz	✗
04.13	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Christian Pfeiffer	✗
04.14	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Benoît Potier	✗
04.15	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Hagen Reimer	✗
04.16	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Kasper Rørsted	✗
04.17	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Nathalie von Siemens	✗
04.18	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dorothea Simon	✗
04.19	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Mimon Uhamou	✗
04.20	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Grazia Vittadini	✗
04.21	Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Matthias Zachert	✗
05.01	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers.	✓
05.02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification responsable de l'audit environnementale Pricewaterhousecoopers.	✓
06	To approve the report on executive compensation.	✗
07.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jim Hagemann Snabe	✗
07.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Kasper Rørsted	✓
07.03	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dr. oec. Ulf Mark Schneider	✓
07.04	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Grazia Vittadini	✗

07.05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dr. rer. pol. Werner Brandt		✗
08	Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.		✓
09	Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements : Approuver les assemblées générales des actionnaires en virtuel uniquement jusqu'en 2027.		✓
10	To authorize share buyback.		✓
11	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à réaliser un rachat d'actions par le biais de dérivés financiers.		✓
12	Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.		✗

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin de recevoir les états financiers et le rapport annuel.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) Après vérification de la durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification, on constate l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de EUR 5.20 par action ordinaire.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Dr. Roland Busch		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction ou et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Cedrik Neike		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction ou et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Matthias Rebellius		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction ou et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Prof. Dr. Ralf P. Thomas		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction ou et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité aux membres du comité de direction pour l'exercice financier précédent : Judith Wiese		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes du comité de direction ou et ainsi de le dégager de toutes responsabilités. Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Jim Hagemann Snabe		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Birgit Steinborn		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Werner Brandt		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Tobias Bäumlner		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration

pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Regina E. Dugan		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Andrea Fehrmann		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Bettina Haller		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Oliver Hartmann		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Keryn Lee James		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Harald Kern		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Jürgen Kerner		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.12	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Martina Merz		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.13	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Christian Pfeiffer



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.14 CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Benoît Potier



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.15 CA POLITIQUE

Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Hagen Reimer



Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.16	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Kasper Rørsted		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.17	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dr. Nathalie von Siemens		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.18	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Dorothea Simon		✗

Proposeur : CA

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.19	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Mimon Uhamou		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.20	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Grazia Vittadini		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04.21	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'accorder une décharge de responsabilité au conseil de surveillance pour l'exercice financier précédent : Matthias Zachert		✗
Proposeur : CA		

Il est contraire au principe de responsabilisation d'approuver les actes des membres du conseil de surveillance et ainsi de les dégager de toutes responsabilités. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Cette décharge de responsabilité équivaut à une quittance délivrée par les actionnaires au conseil d'administration

pour sa gestion durant l'exercice, ce qui empêcherait les actionnaires d'obtenir réparation pour dommage. (1.3 Décharge de responsabilité des administrateurs) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification Pricewaterhousecoopers.		✓
Proposeur : CA		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification responsable de l'audit environnementale Pricewaterhousecoopers.		✓
Proposeur : CA		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06	CA	POLITIQUE
To approve the report on executive compensation.		✗
Proposeur : CA		

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (TSR) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le TSR peut facilement être

augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 10. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jim Hagemann Snabe		✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à tous les comités-clés. Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Kasper Rorsted		✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dr. oec. Ulf Mark Schneider		✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Grazia Vittadini		✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est chef de la technologie de Deutsche Lufthansa AG et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dr. rer. pol. Werner Brandt		✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la rémunération des administrateurs.



Proposeur : CA

La rémunération des administrateurs respecte les critères de la politique. (3.15 Rémunération des administrateurs) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver les statuts et les règlements : Approuver les assemblées générales des actionnaires en virtuel uniquement jusqu'en 2027.



Proposeur : CA

Les modifications proposées ont pour but de faciliter le vote des procurations de l'étranger et d'améliorer la communication des actionnaires avec la société. (4.12 Communication avec les actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

To authorize share buyback.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées et non annulées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. Tous les droits de vote rattachés à ces actions sont suspendus et aucune distribution de dividende n'est permise. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à réaliser un rachat d'actions par le biais de dérivés financiers.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission, la division, le rachat ou l'annulation de certaines actions ou catégories d'actions sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) La proposition est justifiée par des raisons d'affaires valables et est jugée dans l'intérêt des actionnaires. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'obligations convertibles en actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission d'obligations, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission d'obligations est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 50 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Le prix des obligations peut être inférieur à 80 % du prix des actions Siemens, ce qui est contraire à la politique qui exige un prix d'émission minimal de 100 %. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR EasyJet PLC (EZJ)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-02-13,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-02-11
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G2915P107/G30305109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

149008

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin d'approuver les états financiers le rapport des administrateurs, le rapport annuel, les états financiers consolidés.		✗
02	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.		✗
03	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.		✗
04	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,12 GBP par action ordinaire.		✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Hester		✗
06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenton Jarvis		✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sue Clark		✓
08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Bradley CBE		✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ryanne van der Eijk		✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Harald Eisenächer		✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Robbie		✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dr Detlef Trefzger		✓
13	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan De Raeymaeker		✓
14	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Chakraverty		✓
15	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.		✗
16	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.		✓
17	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.		✗

18	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.		✗
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.		✓
20	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.		✗
21	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.		✓
22	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.		✓
23	Proposition afin d'approuver le délai minimal de 14 jours pour la convocation d'une assemblée.		✗

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin d'approuver les états financiers le rapport des administrateurs, le rapport annuel, les états financiers consolidés.

CA POLITIQUE

✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE

✗

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète de la politique de rémunération, qu'elle ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 03**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

**Proposeur : CA**

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 04**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 0,12 GBP par action ordinaire.

**Proposeur : CA**

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré**ITEM 05**

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Stephen Hester

**Proposeur : CA**

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Nordea Bank APB et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Kenton Jarvis



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Sue Clark



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Catherine Bradley CBE



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la

politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Ryanne van der Eijk



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Harald Eisenächer



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : David Robbie



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dr Detlef Trefzger



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Jan De Raeymaeker



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Julie Chakraverty



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification PricewaterhouseCoopers LLP.



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.



Proposeur : CA

Les dépenses en dons de charité peuvent promouvoir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et de ses actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les entreprises ne devraient pas influencer le processus démocratique par des contributions financières. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 18

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 19

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions en vue d'alimenter le régime d'épargne des employés.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le taux de dilution des actions de ce régime est supérieur à 5 %. (3. Rémunération des dirigeants) Le régime prévoit l'octroi de droits à recevoir des actions gratuites, ce qui est contraire à la politique. (3. Rémunération des dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 21

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 22

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 23

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de 14 jours pour la convocation d'une assemblée.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Terravest Industries Inc. (TSE: TVK)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-02-11,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-01-03
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle et extraordinaire	IDENTIFIANT 88105G103

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

6858

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles Pellerin	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Blair Cook	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dustin Haw	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dale H. Laniuk	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rocco Rossi	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael MacBean	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires : KPMG	✓	✓
03	Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants et employés.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.	✓	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Charles Pellerin	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Blair Cook	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à tous les comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dustin Haw	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par l'entreprise, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dale H. Laniuk



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Rocco Rossi



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à tous les comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michael MacBean



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Il est membre du comité des mises en candidature et siège à un conseil d'administration qui compte moins de 30 % de femmes. Du fait de sa position, nous considérons qu'il est responsable de ce manque de diversité au sein du conseil. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires : KPMG

✓

✓

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre l'entreprise et la firme de vérification respecte le critère de la politique de vote. (4.2 Droit à l'information financière) L'indépendance de la firme de vérification a été vérifiée et constatée. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime d'options d'achat d'actions destiné aux dirigeants et employés.

✓

✗

Proposeur : CA

La politique indique une opposition aux régimes d'options d'achat d'actions et une préférence pour une rémunération sous la forme d'actions. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'octroi d'actions différées provenant du régime de rémunération à base d'actions.

✓

✓

Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé répond à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Sage Group PLC (SGE)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-02-06 ,
PAYS Royaume-Uni	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2025-02-04
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT G7771K134

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

831017

RRUQ - Munder Capital

92796

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01	Proposition afin de recevoir le rapport annuel .	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
03	Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 13.50 GBP par action ordinaire.	✓	✓
05	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrew J. Duff	✓	✓
06	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dr. John Bates	✓	✓
07	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jonathan Bewes	✓	✗
08	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Maggie Chan Jones	✓	✓
09	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Annette Court	✓	✓
10	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Roisin Donnelly	✓	✓
11	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Derek Harding	✓	✓
12	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Steve Hare	✓	✓
13	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jonathan Howell	✓	✓
14	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.	✓	✗
15	Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.	✓	✓
16	Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.	✓	✗
17	Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗

18	Proposition afin de modifier la limite du taux de dilution du régime de rémunération incitative à long terme.	✓	✗
19	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.	✓	✗
20	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.	✓	✓
21	Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption (Investissement en capital spécifié).	✓	✓
22	Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.	✓	✗
23	Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01

Proposition afin de recevoir le rapport annuel .

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate que plus des trois quarts des honoraires versés à la firme de vérification qui a préparé les états financiers proviennent des services de vérification. (4.2 Droit à l'information financière) La longue durée de la relation vient compromettre l'indépendance de la firme. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

Proposition afin d'approuver le rapport sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE

✓ ✗

Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Le plafond de rémunération incitative à court

terme pourrait dépasser 200% du salaire de base, ce qui est contraire à la politique. Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (TSR) comme mesure de la performance des dirigeants dans ses régimes incitatifs. Le TSR peut facilement être augmenté en rachetant des actions. Le conseil d'administration demande l'autorisation de racheter des actions par le biais de la proposition 22. Ainsi, les dirigeants pourraient recevoir une prime simplement en raison de la diminution du nombre d'actions. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la politique sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après analyse complète du rapport de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Le plafond de rémunération incitative à court terme pourrait dépasser 200% du salaire de base, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la distribution d'un dividende de 13.50 GBP par action ordinaire.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander la distribution des profits. De plus, la distribution d'un dividende ordinaire est dans l'intérêt des actionnaires. (1.2 Dividendes) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Andrew J. Duff



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 06

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Dr. John Bates



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 07

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jonathan Bewes



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est président du conseil de Moneysupermarket.com Group plc et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 08

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Maggie Chan Jones



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 09

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Annette Court



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 10

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administratrice : Roisin Donnelly



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 11

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Derek Harding



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 12

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Steve Hare



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 13

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur : Jonathan Howell



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est le directeur financier de l'entreprise (CFO). (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 14

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification KPMG LLP.

✓

✗

Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 15

CA POLITIQUE

Proposition afin d'autoriser les administrateurs à déterminer les honoraires des vérificateurs.

✓

✓

Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de décider de la rémunération des vérificateurs. (4.2 Droit à l'information financière) Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 16

CA POLITIQUE

Proposition afin de permettre à la compagnie de verser des contributions financières aux organisations politiques ou à des organismes caritatifs.

✓

✗

Proposeur : CA

La proposition demande la divulgation des contributions politiques de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Les dépenses en dons de charité peuvent promouvoir les intérêts des dirigeants sans représenter ceux de l'entreprise et de ses actionnaires. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Ces dons représentent également des fonds en moins pour le développement des projets de l'entreprise. (6.1.2 Responsabilité financière et transparence) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 17

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options à prix d'exercice nul, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le droit à la plus-value des actions s'apparente aux actions fictives. Ce type d'octroi n'aligne pas l'intérêt des dirigeants à celui des actionnaires, car le risque associé à la détention d'action n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 18

CA POLITIQUE

Proposition afin de modifier la limite du taux de dilution du régime de rémunération incitative à long terme.



Proposeur : CA

Le régime de rémunération par actions proposé ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un large pouvoir discrétionnaire est conféré aux administrateurs dans l'exécution du régime à base d'actions. (3.10 Régimes d'achat d'actions pour les dirigeants) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 19

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions avec droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) Les droits de préemption permettent en priorité aux actionnaires de souscrire une part des actions nouvellement émises, proportionnellement à leur participation antérieure. En exerçant leur droit de préemption, leurs parts ne seront pas diluées. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Cette émission d'actions autorisées est supérieure à 50 % des actions. (5.2.1 Augmentation du capital) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 20

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 21

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'émission d'actions sans droits de préemption (Investissement en capital spécifié).



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander l'émission de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.1 Augmentation du capital) L'émission de capital est acceptable, compte tenu du fait qu'elle ne représente pas plus de 20 % des actions en circulation et qu'elle est encadrée dans le temps. (5.2.1 Augmentation du capital) Attention! Puisque les actionnaires ne bénéficieront pas de droits de préemption, ceux-ci subiront une dilution de leurs droits. (5.2 Nombre d'actions autorisées, émission et rachat d'actions) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 22

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le rachat d'actions.



Proposeur : CA

Il est de la responsabilité du conseil d'administration de recommander le rachat de certaines actions ou catégories d'actions, sur la base d'une analyse des besoins et des occasions stratégiques. (5.2.2 Rachat d'actions) Les actions rachetées ne représenteront pas plus de 10 % des actions en circulation. (5.2.2 Rachat d'actions) Cette société utilise le rendement total pour les actionnaires (RTA) comme mesure du rendement des membres de la haute direction dans ses régimes de rémunération incitative. Le RTA peut être facilement augmenté par le rachat d'actions. Ainsi, cette autorisation pourrait artificiellement gonfler le RTA de la société et donner aux dirigeants une prime non méritée. Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 23

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver le délai minimal de convocation d'une assemblée.



Proposeur : CA

Cette proposition demande l'autorisation de raccourcir le délai de convocation aux assemblées générales extraordinaires de 21 à 14 jours, ce qui limite le temps alloué aux actionnaires pour se préparer à l'assemblée. (1.1 États financiers) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Rogers Sugar Inc. (RSI)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-02-05 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-12-06
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 77519R102

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

000831074

RRUQ - Actions canadiennes Letko Brosseau 000831074

265000

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dean Bergmame	✓	✗
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Shelley Potts	✓	✓
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : M. Dallas H. Ross	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Lafrance	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary M. Collins	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Stephanie Wilkes	✓	✗
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.	✓	✗
03.01	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur M. Dallas H. Ross au conseil d'administration de Lantic Inc.	✓	✗
03.02	Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur Daniel Lafrance au conseil d'administration de Lantic Inc.	✓	✗
04	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Dean Bergmame	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en

candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Shelley Potts	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : M. Dallas H. Ross	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il est directeur financier de Westshore Terminals Investment Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Daniel Lafrance	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de vérification et au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il siège à un comité de vérification qui a approuvé le fait que plus de 25 % des honoraires versés aux vérificateurs ne soient pas reliés à la vérification. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Gary M. Collins	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à tous les comités-clés. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il représente Belcorp Industries Inc, actionnaire de l'entreprise, au conseil d'administration. Il est chef de la direction DRI Healthcare Trust et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Il est chef de la direction de DRI Healthcare Trust et siège au comité de rémunération, ce qui est contraire à la politique. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Stephanie Wilkes	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification et ses honoraires.



Proposeur : CA

Plus du quart des honoraires versés à la firme ne proviennent pas des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.01

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur M. Dallas H. Ross au conseil d'administration de Lantic Inc.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège au comité de rémunération. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est directeur financier de Westshore Terminals Investment Corporation et siège à plus d'un conseil d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03.02

CA POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection par tranche de l'administrateur Daniel Lafrance au conseil d'administration de Lantic Inc.



Proposeur : CA

L'élection s'effectue par tranches, ce qui ne permet pas aux actionnaires de s'exprimer en votant sur chaque membre du conseil annuellement. (2.3 Mandats des membres du conseil) L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat, considéré comme relié par la politique, siège à ces comités. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Il siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.

CA POLITIQUE



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Metro Inc. (MRU)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-01-28 ,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-12-04
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 59162N109

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

000831075

RRUQ - 000831075

81131

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lori-ann Beausoleil	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maryse Bertrand	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Boivin	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Francois J. Coutu	✓	✗
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Coutu	✓	✗
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Stephanie Coyles	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Geneviève Fortier	✓	✓
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Guay	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric R. La Flèche	✓	✗
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christine Magee	✓	✓
01.11	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Mcmanus	✓	✓
01.12	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pietro Satriano	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Ernst & Young	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
04	Proposition afin d'approuver, de modifier et de reconduire le régime de droits des actionnaires.	✓	✓
05	Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration fasse appel à d'autres firmes de vérification, en fonction de la durée des contrats en cours.	✗	✓

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Lori-ann Beausoleil	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Maryse Bertrand	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de rémunération et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pierre Boivin	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est

indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le candidat est âgé de plus de 70 ans et siège à plus d'un conseil d'administration, ce qui n'est pas conforme à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Francois J. Coutu	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Michel Coutu	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Stephanie Coyles	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate, considérée comme reliée par la politique, siège au comité de vérification et au comité des mises en candidature. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Elle siège au conseil depuis plus de 10 ans. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Geneviève Fortier	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette nouvelle candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Marc Guay	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Eric R. La Flèche	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Christine Magee	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.11	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Brian Mcmanus	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.12	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Pietro Satriano



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que moins des deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Aucun comité-clé n'est composé uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Ernst & Young



Proposeur : CA

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03

CA

POLITIQUE

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.



Proposeur : CA

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 04

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver, de modifier et de reconduire le régime de droits des actionnaires.



Proposeur : CA

Le régime satisfait à tous les critères de la politique. (4.3 Prise de contrôle et régime de droits des actionnaires) Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 05

CA

POLITIQUE

Proposition d'actionnaire demandant que le conseil d'administration fasse appel à d'autres firmes de vérification, en fonction de la durée des contrats en cours.



Proposeur : Médac

L'amélioration de la qualité de l'information disponible ou divulguée est dans l'intérêt des actionnaires. De plus, il existe des risques pour la réputation de l'entreprise. (Introduction - 3e principe : la transparence) Le proposeur souligne que le niveau élevé de votes d'abstention lors de la nomination des firmes de vérification externes de nombreuses entreprises pourrait signifier que les actionnaires cherchent à avoir un regard neuf sur la fiabilité des informations financières qu'ils reçoivent et sur l'indépendance des vérificateurs externes. Il affirme que si la durée de la relation entre la société et sa firme de vérification dépasse un certain temps, cela pourrait réduire l'indépendance de cette dernière à l'égard de l'entreprise, ce qui conduirait à remettre en cause la fiabilité des rapports financiers de l'entreprise. Il explique que le manque de rotation régulière de la firme de vérification augmente le risque de familiarité avec le client qui est susceptible de nuire à sa rigueur, à son objectivité et à son esprit critique. Cela pourrait constituer un risque financier et d'atteinte à la réputation important pour l'entreprise. Le proposeur souligne que l'objectif d'une rotation régulière de la firme de vérification est justement de réduire les menaces à son indépendance qui sont « engendrées en grande partie par la familiarité qui s'installe progressivement avec le temps ». En réponse, l'entreprise déclare qu'elle examine régulièrement la performance et l'indépendance de la firme de vérification et vise à respecter les normes les plus élevées. Elle ajoute que ses vérificateurs sont soumis au contrôle indépendant du Conseil canadien sur la reddition de comptes qui exerce une surveillance indépendante, y compris de la qualité de la vérification, et que les exigences réglementaires au Canada imposent une rotation des associés responsables de la mission de vérification et des autres associés tous les sept ans. Toutefois, cette rotation des associés ne garantit pas l'indépendance totale du vérificateur externe. L'entreprise pourrait être liée à d'autres membres du personnel du cabinet susceptibles de devenir associés responsables de la mission de vérification un jour. Après examen, nous estimons qu'un changement régulier de la firme de vérification pourrait garantir une indépendance totale des vérificateurs ainsi que la crédibilité des documents et rapports produits par ces derniers. Nous pensons que soutenir cette proposition accroîtrait la fiabilité des informations financières de l'entreprise et atténuerait les risques financiers et d'atteinte à la réputation auxquels elle pourrait être exposée, ce qui serait bénéfique pour les actionnaires. Il importe aussi d'ajouter que cette proposition a obtenu un taux d'approbation de 16 % en 2024, ce qui démontre un fort engagement de la part des actionnaires. Un vote en faveur de la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information

publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.

SOMMAIRE

ÉMETTEUR Cogeco Communications Inc. (TSE:CCA)	DATE D'ASSEMBLÉE 2025-01-14,
PAYS Canada	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES 2024-12-02
LIEU DE L'ASSEMBLÉE	
TYPE D'ASSEMBLÉE Annuelle	IDENTIFIANT 19239C106

POLITIQUE: Politique RR Université du Québec

NUMÉRO DE COMPTE

NOM DU COMPTE

NOMBRE D'ACTIONS

000831074

RRUQ - Actions canadiennes Letko Brosseau 000831074

88028

ITEM	PROPOSITION	CA	POLITIQUE
01.01	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Colleen Abdoulah	✓	✓
01.02	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Audet	✓	✗
01.03	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Arun Bajaj	✓	✗
01.04	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary-Ann Bell	✓	✓
01.05	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James C. Cherry	✓	✓
01.06	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pippa Dunn	✓	✗
01.07	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Joanne Ferstman	✓	✗
01.08	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Normand Legault	✓	✓
01.09	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bernard Lord	✓	✗
01.10	Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frederic Perron	✓	✓
02	Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Deloitte LLP	✓	✗
03	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗

ANALYSE

ITEM 01.01	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Colleen Abdoulah	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Louis Audet	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est un ancien dirigeant de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Ce candidat, qui n'est pas indépendant, est aussi président du conseil, ce qui est contraire à la politique. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.03	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Arun Bajaj	✓	✗
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.04	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Mary-Ann Bell	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de cette candidate. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur de la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.05	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : James C. Cherry	✓	✓

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.06	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Pippa Dunn	✓	✗

Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.07	CA	POLITIQUE
------------	----	-----------

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administratrice : Joanne Ferstman



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Cette candidate est indépendante selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Elle est présidente du conseil de Dream Unlimited Corp. et siège à plus de deux conseils d'administration au total. Le nombre de conseils est trop élevé et peut compromettre sa capacité à bien servir les intérêts des actionnaires. Un vote contre la candidate a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.08

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Normand Legault



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.09

CA

POLITIQUE

Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Bernard Lord



Proposeur : CA

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat est indépendant selon la politique. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Le président du conseil n'est pas indépendant. Cette situation crée des conflits d'intérêts potentiels qui ne sont ni dans le meilleur intérêt de la société ni dans celui de ses actionnaires. Le comité des mises en candidature est responsable de la gouvernance du conseil, y compris de la présidence de celui-ci. C'est pour cette raison que nous avons voté contre les membres du comité des candidatures. Un vote contre le candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 01.10	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver l'élection de l'administrateur : Frederic Perron	✓	✓
Proposeur : CA		

L'indépendance des candidats a été vérifiée et l'on constate que les deux tiers d'entre eux sont indépendants. (2.1.4 Proportion d'administrateurs indépendants) Les comités-clés sont composés uniquement de membres indépendants. (2.1.5 Indépendance des membres des comités) Ce candidat n'est pas indépendant selon l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il est actuellement chef de la direction de l'entreprise. (2.1.2 Définition de l'indépendance) Il n'existe aucun facteur d'abstention à l'égard de ce nouveau candidat. (2.1.3 Critères pour l'élection des administrateurs) Un vote en faveur du candidat a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 02	CA	POLITIQUE
Proposition afin d'approuver la nomination de la firme de vérification : Deloitte LLP	✓	✗
Proposeur : CA		

Plus des trois quarts des honoraires versés à la firme proviennent des services de vérification financière. (4.2 Droit à l'information financière) La durée de la relation entre la société et la firme de vérification est de plus de dix ans et compromet l'indépendance de cette dernière. (4.2 Droit à l'information financière) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

ITEM 03	CA	POLITIQUE
Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants.	✓	✗
Proposeur : CA		

On constate, après une analyse complète du régime de rémunération, qu'il ne répond pas à tous les critères de la politique. (3.1 Rapport de rémunération) Le régime de rémunération comprend l'octroi d'options d'achat d'actions, une pratique à laquelle s'oppose la politique. (3.6 Régime d'options d'achat d'actions octroyées à la direction) Le droit à la plus-value des actions est compris dans le régime. Ce type d'octroi s'apparente aux actions fictives. Les intérêts des dirigeants ne sont pas

alignés sur ceux des actionnaires, car le risque associé à la détention d'actions n'est pas réel. (3.8 Droits d'appréciation et actions fictives) Un vote contre la proposition a été enregistré.

Vote enregistré

Mise en garde : Les analyses contenue dans ce document sont produites en conformité avec la politique de vote requise par le Client du Groupe investissement responsable inc. et ne représente en aucun cas l'opinion de ce dernier. Les analyses sont basées sur l'information publique ainsi que sur l'information acquise auprès de notre fournisseur de données Glass, Lewis & Co. Ce rapport ne peut être copié ou reproduit, en tout ou en partie, de quelque façon que ce soit, sans l'autorisation préalable du Groupe investissement responsable inc.